

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 12 DECEMBRE 2015 - n°10/2015**

Sous réserve d'approbation par les membres du conseil municipal lors de la prochaine réunion

Présents : sous la présidence de COURTEILLE Eric, Maire

| | | |
|--|---|---|
| PARIS Jean-Claude 1 ^{er} adjoint | GUERIN Maryline 2 ^{ème} adjoint | LUQUET Philippe 3 ^{ème} adjoint |
| | | BOISHY Martine |
| GAUCHER Antoine | PETITPAS Robert | PARIS Solange |
| GUERIN Ludovic | HUDSON Patricia | GAOUYAT Claude |
| DESLOGES Gilbert | | |

Absents excusés : BOUDRY Marc pouvoir à LUQUET Philippe
JEHAN Gabriel pouvoir à PETITPAS Robert

Secrétaire de séance : PARIS Solange

Le compte-rendu du 5 novembre 2015 est adopté à l'unanimité par les conseillers.

1°) PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA CHARTE DE LA COMMUNE NOUVELLE en fonction des remarques de la Sous-Préfecture

M. le Maire a fait lecture du courrier reçu de la Sous-Préfecture concernant des stipulations de notre charte de la commune nouvelle de Buais-Les-Monts qui ne reprennent pas fidèlement les dispositions législatives.

Avec l'accord de l'ensemble des conseillers présents, nous avons modifié les points suivants dans notre charte :

- L'article 1.1 : l'addition des membres en exercice composera le conseil de la commune nouvelle, sans indiquer le nombre de membres ;
- L'article 1.2 c : le nombre d'adjoint sera déterminé par les membres du conseil de la commune nouvelle sans toutefois excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
- L'article 2.2 : le conseil peut également désigner, parmi les conseillers communaux un ou plusieurs adjoints au maire délégué.

En réponse à une question de Solange Paris, il est bien prévu que la charte, dans sa version définitive, soit mise à disposition de tous les conseillers plusieurs jours avant la première réunion du conseil municipal de Buais-les-Monts.

2°) TRAVAUX EU et EP DE LA ROUTE DE LANDIVY

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et de la commission des travaux, le conseil a délibéré à l'unanimité afin de :

- Donner pouvoir au Maire pour lancer le marché de la route de Landivy
- Donner pouvoir au Maire pour réaliser et compléter les demandes de subventions
- Accepter le contrat de maîtrise d'œuvre d'un montant de 13 750€ HT (16 500 € TTC) qui reprend le marché de base pour l'assainissement EU de 4 400 € HT (5328 € TTC) et l'avenant pour les extensions de mission à l'assainissement EP et à l'aménagement de voirie, les avant-projets (déjà réalisés) ainsi que la réunion publique d'un montant de 9 110 € HT (10 932 € TTC).

Le marché va être lancé courant du mois de janvier 2016. Les travaux devraient débuter fin mars/début avril.

3°) DECISION MODIFICATIVE : budget assainissement

Afin de mandater la facture de STGS concernant le diagnostic des réseaux eaux usées de la route de Landivy d'un montant de 967 € HT (1 160,40 € TTC), nous devons réaliser une décision modificative d'un montant de 300 €.

L'ensemble du conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

4°) QUESTIONS DIVERSES

Patricia HUDSON : pourrait-on supprimer les urinoirs de la route de Landivy et de la route de Le Teilleul ?

Oui en effet, celui de la route de Landivy va être supprimé pendant les travaux. En ce qui concerne celui de la route de Le Teilleul, le sujet sera revu par la future commission « travaux ».

Patricia HUDSON : serait-il envisageable de modifier la date du repas des cheveux blancs, tombant actuellement le même jour que la journée du Patrimoine ?

Proposition : mettre ce repas le 2^{ème} dimanche de septembre et non le 3^{ème} ?

Nous allons revoir ce point en 2016 avec tous les membres de la commune nouvelle.

Solange PARIS : les travaux d'isolation de l'ancien presbytère sont-ils terminés ? pourrions-nous faire établir un devis pour le changement d'un radiateur d'un des logements ?

Oui, l'entreprise CROCHET est intervenue la semaine dernière pour les caves.

Nous allons faire le nécessaire pour obtenir un devis d'un radiateur nouvelle génération.

Antoine GAUCHER : les lampadaires du carrefour central ne fonctionnent pas le lundi matin.

Nous avons déjà eu l'information par une habitante, nous allons voir le problème dans la programmation. Nous allons également nous renseigner sur les subventions possible pour l'installation de feux intelligents.

Solange PARIS : un robinet dans les toilettes publiques route de Fougerolles, reste souvent coincé, laissant couler l'eau abondamment.

L'information va être transmise à l'agent d'entretien pour régler ce dysfonctionnement.

Solange PARIS : nous devons revoir le dossier concernant les assurances complémentaires pour les agents.

Ce dossier sera revu en début d'année après la mise en place de la commune nouvelle.

Claude GAOUYAT : est-ce que chaque commune va garder sa fête communale ?

Les fêtes communales sont organisées par des associations. Elles seules peuvent décider de se regrouper ou non.

Une date de réunion va être prévue pour le début janvier afin d'élire le maire et les adjoints de la commune nouvelle.

La date des vœux va être également décidée prochainement.

| | | | |
|----------------------|---------------------------------------|---------------------|--|
| Eric COURTEILLE | | Antoine GAUCHER | |
| Jean-Claude PARIS | | Robert PETITPAS | |
| Maryline GUERIN | | Solange PARIS | |
| Philippe LUQUET | | Ludovic GUERIN | |
| Marc BOUDRY | Absent – pouvoir à Philippe LUQUET | Patricia HUDSON | |
| Gabriel JEHAN | Absent – pouvoir à Robert PETITPAS | Claude GAOUYAT | |
| Martine BOISHY | | Gilbert DESLOGES | |